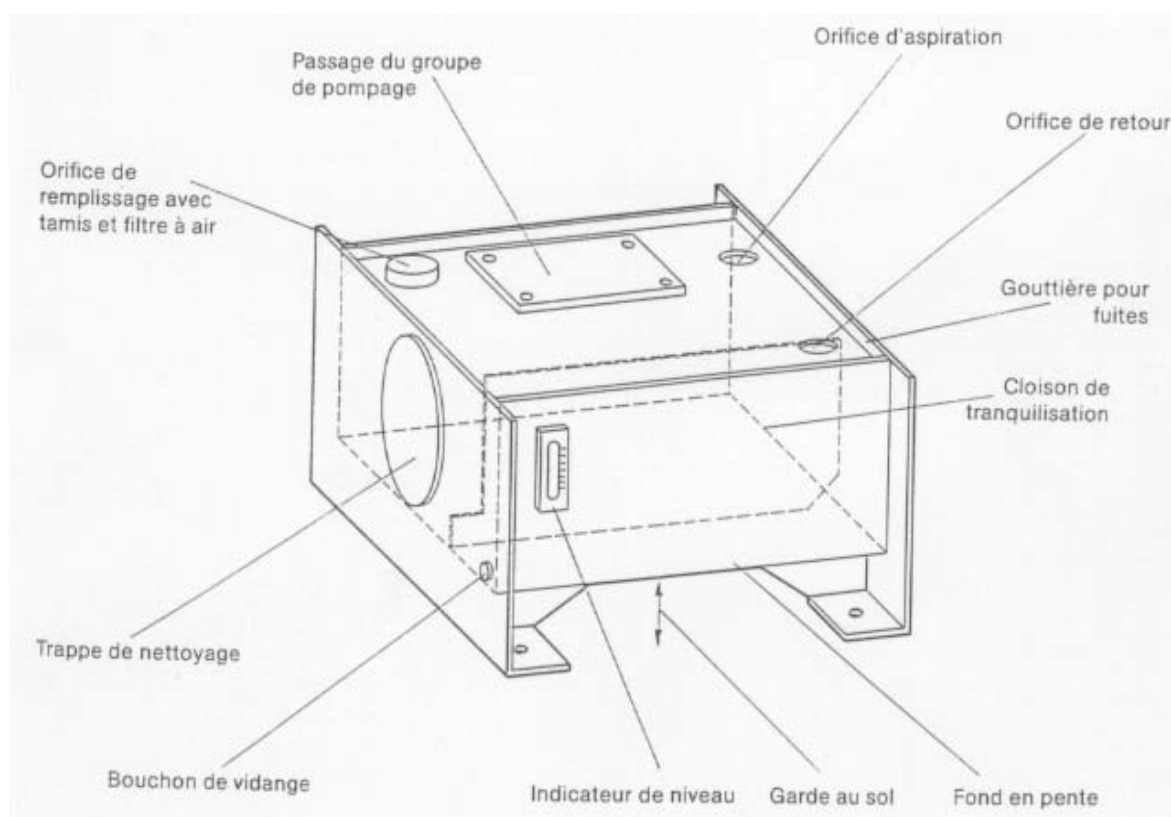




PROCEDURE DE PURGE :

1/ Rôle

Les fonds des réservoirs doivent être légèrement en pente de façon à permettre par gravité un cumul des impuretés (boue, eau...), un bouchon ou robinet placé au point le plus bas doit permettre le retrait de cette pollution. Il va de soi que les bouchons ou robinets de vidange doivent être placés dans des zones facilement accessibles. La totalité du fluide contenu dans le réservoir doit pouvoir être évacuée.

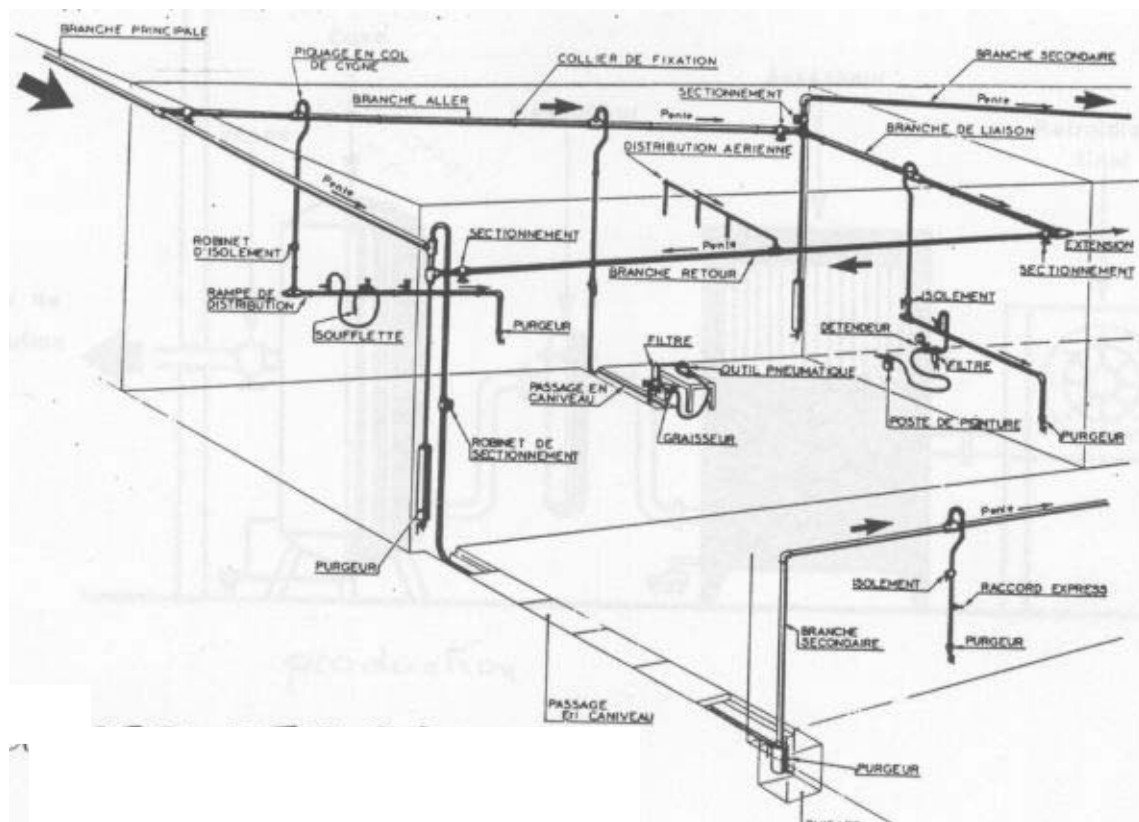


- prévoir sur les installations, un bac collecteur de fuites accidentelles
- stocker les huiles usagées (Société Ecocontainer)
- réduire le nombre de vidange,
- choisir le fluide le mieux adapté (biodégradable éventuellement).

Référence :	Ressources formatives – Electricien de Maintenance des Systèmes Automatisés	N° d'étude : 02182
Code département :	afpa © 28/04/09– DI – D BTP – Toulouse	Version 1– Création : 2000
DPC/EMSA-M4S2s69NT03-T.doc	1/4	Mise à jour : 28/04/2009



2/ Méthode de purge des circuits

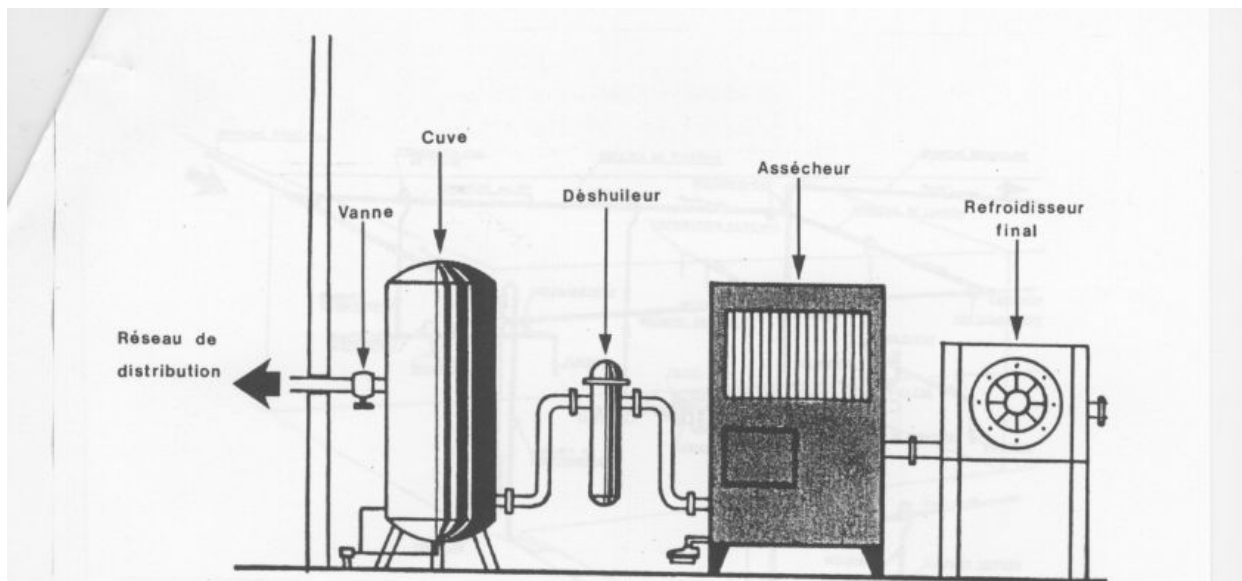


Les réseaux d'air comprimé nécessitent des opérations de purge surtout s'ils ne sont pas équipés d'assécheur ou de purgeurs automatiques. Il faut alors effectuer l'ouverture progressive de la vanne de purge pour laisser écouler les condensats, ceux-ci devront être canalisés et récupérés (en aucun cas laisser échapper à l'égout, voir réglementation sur les rejets).

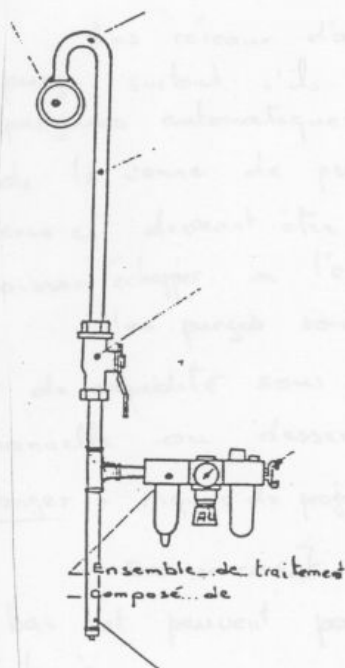
Les purges sont réalisées hors pression ou pour plus d'efficacité et de rapidité sous pression, limiter alors l'ouverture de la vanne manuelle ou desserrer la vis de purge d'un seul tour. **Attention danger** :

- risques de projections, (toutes les vis de purge n'ont pas d'arrêt),
- sur un circuit d'air les purges sont situées aux points bas et peuvent parfois se trouver en caniveau ou en galerie technique,
- sur un circuit huile ou eau les purges seront situées sur les points hauts pour évacuer l'air (circuit hydraulique, circuit de refroidissement).

Référence :	Ressources formatives – Electricien de Maintenance des Systèmes Automatisés	N° d'étude : 02182
Code département :	afpa © 28/04/09– DI – D BTP – Toulouse	Version 1– Création : 2000
DPC/EMSA-M4S2s69NT03-T.doc	2/4	Mise à jour : 28/04/2009



Production



Distribution

Où peut-on purger ?

Référence :	Ressources formatives – Electricien de Maintenance des Systèmes Automatisés	N° d'étude : 02182
Code département :	afpa © 28/04/09– DI – D BTP – Toulouse	Version 1– Création : 2000
DPC/EMSA-M4S2s69NT03-T.doc	3/4	Mise à jour : 28/04/2009



3/ La récupération des déchets

ELSA, ou la collecte des déchets d'emballage

Depuis le 21 juillet 1995, les industriels sont responsables de l'élimination des emballages vides, métalliques ou plastiques, d'une contenance inférieure à 1200 litres.

ELSA, une marque de la société Ecocontainer, est un prestataire de service industriel fédérant les différents acteurs de la chaîne technique et commerciale des lubrifiants, dans le but d'aider les détaillants et utilisateurs professionnels de ces produits à régler définitivement leurs problèmes de déchets d'emballage.

Les marques des sociétés adhérentes : Antar, Aral Biosoph, BP, Castrol, Elan ; Elf, Esso, Fina, Huiles Renault Diesel, Impar, Mobil, Motul, Shell, Total, Veedol, Yacco.

(Source : Ecocontainer Lubrifiants).

Référence :	Ressources formatives – Electricien de Maintenance des Systèmes Automatisés	N° d'étude : 02182
Code département : DPC/EMSA-M4S2s69NT03-T.doc	afpa © 28/04/09– DI – D BTP – Toulouse 4/4	Version 1– Création : 2000 Mise à jour : 28/04/2009